FFM
FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

N° d'épreuve FFM — 107
Moto-Club — MC St-Thibéryen
N° d'affiliation — C0831
Date — Dimanche 28 janvier 2018
Lieu — St-Thibéry (34)
Organisateur technique - Francis RINALDI
E-mail — rinaldifm@msn.com
Téléphone — 06 08 89 41 53

ENDURANCE TT

REGLEMENT PARTICULIER 2018

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	MIVELAZ Guy	Licence : 235860
Président du Jury ou Arbitre*	BOFFIL Didier	Licence : 004232
Membre du Jury	RINALDI Francis	Licence : 020883
Membre du Jury	RIEU Jean-Marie	Licence : 020840
Commissaire technique responsable	MATTHAEI Patrick	Licence : 033880
Responsable du chronométrage	REY Liliane	Licence : 191524

** Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.*

Article 3 Catégories & Engagements

Nom de la catégorie	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Description
LIGUE OCCITANIE				☐ Solo ☐ Equipage
Moto Duo	15 ans		A partir de 125cc	☐ Solo ☒ Equipage 75€ / NCO-INT
Moto Solo	15 ans		A partir de 125cc	☒ Solo ☐ Equipage 50€ / NCO-INT
				☐ Solo ☐ Equipage
HORS CHAMPIONNAT				☐ Solo ☐ Equipage
LJ Moto Duo	15 ans		A partir de 125cc	☐ Solo ☒ Equipage 75€ / LJ
LJ Moto Solo	15 ans		A partir de 125cc	☒ Solo ☐ Equipage 50€ / LJ
				☐ Solo ☐ Equipage
				☐ Solo ☐ Equipage

Engagement :
Site Internet ---- https://ffm.engage-sports.com/
Contact ----------
Téléphone ------- E-mail --

Chronométrage :
Location de transpondeur : ☒ oui ☐ non
Tarif : 5€
Caution : 200€

PC/Thomas ANGELES
Pe 04/01/2018

LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANIE BALMA

Mise à jour de l'âge minimum

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Licences à la journée :
Des licences à la journée (LAJ) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

☐ NON ☒ OUI (*60€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 100€ pour deux jours de course et plus*)

Dans le cas où des licences à la journée sont délivrées sur place, une majoration de 10€ sera appliquée. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an.

Contrôles administratifs :
Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :
Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical ... **ROMIEU MICHEL**

Nombre de secouristes **8**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Hôpital le plus proche ..... **12 KMS**

Temps de trajet (en min) ..... **15'**

Article 7 Le site de pratique

Accès :

Nom du site ..... **TERRAIN DE CROSS DOMAINE DE LA VIERE**

Adresse ..... **34630 SAINT THIBERY**

Caractéristiques :

Longueur du circuit ..... **9 KMS**

Largeur minimum de la piste ..... **2 METRES**

Nombre d'OCP* **15**

**Officiels Commissaires de Piste*

Capacité Moto : 270 (30 pilotes par kilomètre)

Capacité Quad : NC (30 pilotes par kilomètre)

Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

REÇU 19 DEC. 2017

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 08/12/2017	Date : Pe 21/12/2017 PC/ Thomas ANGELES	Date : 05/01/2018
		Numéro : 18/0023

MOTO CLUB SAINT THIBERY
Domaine de la Viere
34630 Saint Thibéry
Email : motoclubsthibery@laposte.net
06 09 88 70 74

LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANIE B BALMA

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME FFM 74 Av. Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 00

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME
MOTO-CLUB SAINT THIBERYEN
Domaine de la Vière
34630 SAINT-THIBERY

LIGUE REGIONALE D'OCCITANIE

CHAMPIONNAT de LIGUE D'ENDURANCE TT
Dimanche 28 Janvier 2018 :

HORAIRES PREVISIONNELS

Contrôles Administratifs et Techniques :

- **Samedi 27 janvier 2018 : de 14h00 à 18h00**
- **Dimanche 28 janvier 2018 : de 8h00 à 10h00**

JOURNEE du 28 janvier 2018

ESSAIS 1 tour : de 10h00 à 11h00

REPAS

12h30 : Mise en place ligne de Départ

COURSE : 13h00 à 17h00

Arrivée des pilotes "solo" : 15h00
Arrivée des pilotes "duo" : 17h00

18h00 REMISE des PRIX

LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANIE B BALMA

email : motoclubsthibery@laposte.net Tél : Joël CARRIER : 06 09 88 70 74
Affiliation FFM : 0831 N° agrément DRJS : 03403ET0049 N° Siren : 447 686 809 00016 Code APE : 93122

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME
MOTO-CLUB SAINT THIBERYEN
Domaine de la Vière
34630 SAINT-THIBERY

LIGUE REGIONALE D'OCCITANIE

COMMISSAIRES de PISTE

Noms Prénoms	N° Licence	Equipement pour tous les commissaires
ASSIDI Daniel	238873	Gilet fluo, drapeaux et radio ou tél portable
AFFRE Lucas	264025	
BOCQUET Philippe	319644	
BOCQUET Grégory	319648	
BROS Bernard	235880	
CALVET Jean-Louis	145724	
CANAL Bruno	235884	
CARRIER Joël	078853	
FLUMIAN Antoine	114248	
GARCIA Henri	235881	
GARNIER Daniel	209542	
GOMEZ Jean-Pierre	296708	
GRAVES Jacques	012051	
GREGOIRE Christian	037499	
GUILLEVIC Denys	238870	
MILLON Patrice	321259	
RAJAUT Gérard	298967	
TAURINES Eric	048958	
TENZA Alexis	147884	
TENZA Florian	238871	
TENZA Jésus	238880	
VALLEE Christian	238884	
VERDIER Christian	235883	
VIALA Jean-Paul	158812	
YVONNE Marc	025640	

Email : motoclubsthibery@laposte.net Tél : Joël CARRIER Président : 06 09 88 70 74
Affiliation FFM : 0831 N° agrément DRJS : 03403ET0049 N° Siren : 447 686 809 00016 Code APE : 93122

LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANIE
B
BALMA

Endurance tout terrain
Saint-Thibery
29 janvier 2017
Sortie St Thibery
P
P
P
A VIÈRE
Parc
motos
Public
Poste
fixe
Public
DEPART
Sortie Autoroute
Sortie beziers
LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANIE
B
BALMA
Commissaires de piste
Poste de secours
Piste endurance TT

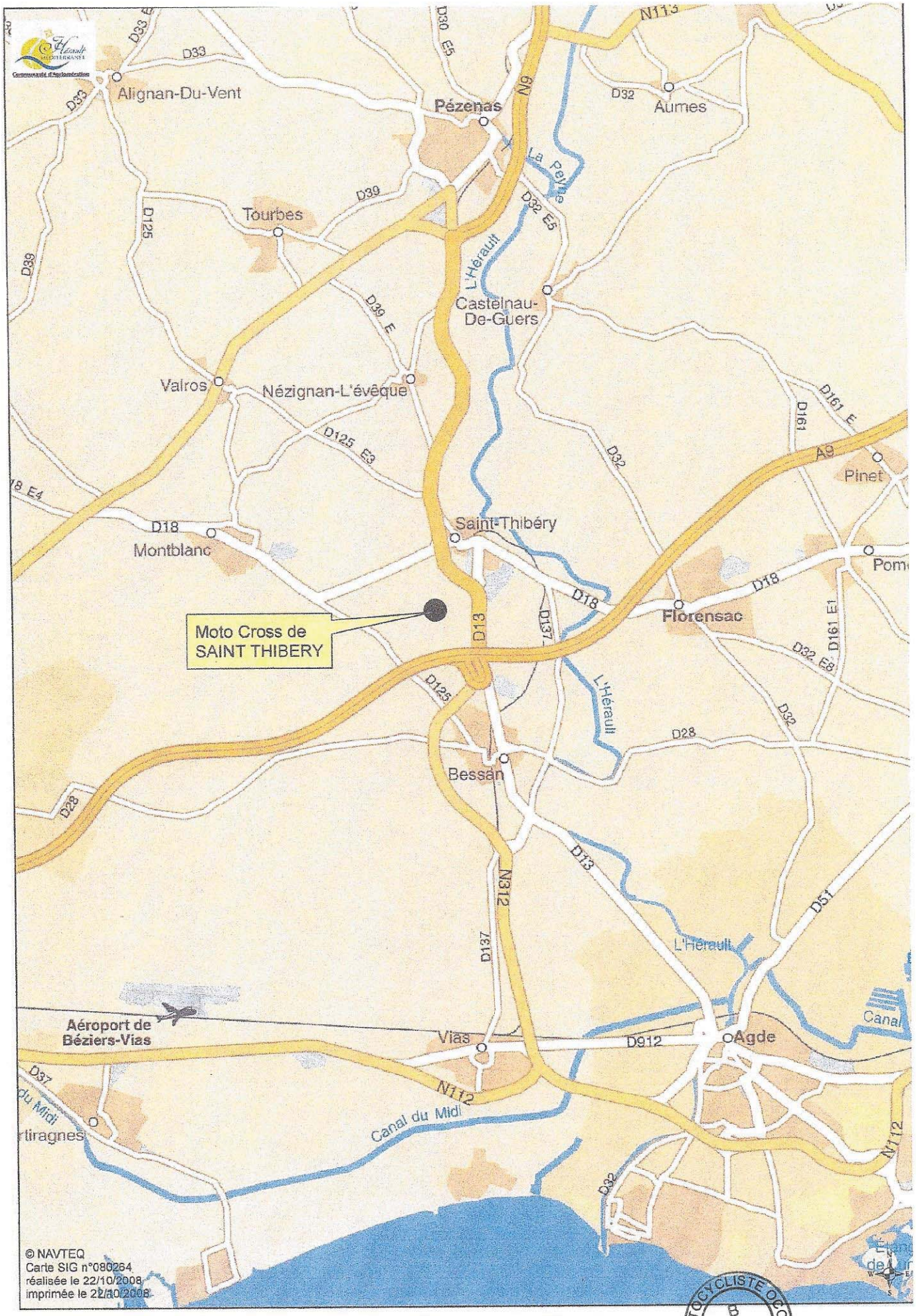

LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANIE
B
BALMA

LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANIE
BALMA

assurances LESTIENNE

spécialiste de l'assurance des sports méconiques et loisirs motorisés

ATTESTATION RESPONSABILITE CIVILE
ORGANISATEUR D'ACTIVITE SPORTIVE DE LOISIR OU DE COMPETITION
AVEC VEHICULES TERRESTRES A MOTEUR
(Articles A 331-17 et A 331-18 du code du sport)

La SAS ASSURANCES LESTIENNE, BP 34 – 51873 REIMS CEDEX
Atteste par la présente que

MOTO CLUB SAINT THYBERIEN
DOMAINE DE LA VIERE
34630 SAINT THIBERY

A souscrit, en application des dispositions législatives et réglementaires du code du sport, une police d'assurances **UMB B1921RT004900R** auprès de la compagnie TOKIO MARINE KILN INSURANCE LIMITED, garantissant sa responsabilité civile pour son activité ou son organisation avec véhicules terrestres à moteur suivante, **« Endurance TT La Ronde des Voléans »** se déroulant **le 28 Janvier 2018 de 9h à 18h.**

Aux conditions générales et particulières du contrat d'assurance qui sera établi, de la responsabilité civile pour les concentrations, manifestations, ou activités avec véhicules terrestres à moteur, que le souscripteur s'engage à signer ultérieurement auprès de la compagnie désignée ci-dessus, pour couvrir les risques prévus à l'article R331-30 du code du sport.

Conformément à l'article A331-32 du code du sport, la garantie est accordée par sinistre jusqu'à concurrence de :

- 6.100.000 € pour les dommages corporels autres que ceux relevant de la responsabilité civile automobile.
- 500.000 € pour les dommages matériels autres que ceux relevant de la responsabilité automobile.
- 50.000 € pour les dommages immatériels consécutifs autres que ceux relevant de la responsabilité automobile.

Les garanties du contrat sont conformes aux exigences de l'article D321-4 du code du sport. Exclusion : Dommages aux véhicules utilisés.

La présente attestation ne peut engager les sociétés ASSURANCES LESTIENNE, IRIS, et TOKIO MARINE KILN INSURANCE LIMITED en dehors des conditions générales et particulières, et des limites de validité du contrat auquel elle se réfère.

Fait pour servir et valoir ce que de droit à REIMS le 04/12/2017

Signature du courtier

Signature de la compagnie d'assurance

Tokio Marine Kiln 04/12/17

LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANIE B BALMA